

Jean-Pierre Poussou
& Isabelle Robin-Romero (dir.)

Histoire des familles de la démographie et des comportements

en hommage à Jean-Pierre Bardet

Préface de Pierre Chaunu, membre de l'Institut

ISBN : 979-10-231-2640-2



PUPS

Articles en versions numériques (PDF) :

Jean-Pierre Poussou & Isabelle Robin-Romero (dir.) · Histoire des familles, de la démographie et des comportements. En hommage à Jean-Pierre Bardet	979-10-231-2579-5	II Vincent Gourdon · La mobilisation symbolique de la parenté à travers le témoignage au mariage civil : Samoisi-sur-Seine (Seine-et-Marne) au XIX ^e siècle	979-10-231-2613-6
Pierre Chauau · Pour Jean-Pierre Bardet	979-10-231-2580-1	II Cyril Grange · La photo de l'éclipse de 1912 – Itinéraires croisés de trois familles de la bourgeoisie juive parisienne: les Hadamard, les Bruhl et les Zadoc-Kahn	979-10-231-2614-3
Christian Philip · Jean-Pierre Bardet et l'administration de l'enseignement supérieur et de la recherche	979-10-231-2581-8	II Maurice Gresset · L'hérédité dans les familles parlementaires comtoises, XVI ^e -XVII ^e siècles et les baux à custodinos, XVIII ^e siècle	979-10-231-2615-0
Jean-Pierre Poussou · Notre collègue et ami: Jean-Pierre Bardet	979-10-231-2582-5	II Muriel Jeorger · L'école de l'Hôpital des Enfants malades sous la Monarchie de Juillet	979-10-231-2616-7
Fabrice Boudjaaba & Marion Trevisi · Jean-Pierre Bardet, directeur de thèse	979-10-231-2583-2	II Christiane Klapisch-Zuber · Écritures privées et démographie chez les marchands et notaires de Florence et Bologne, XV ^e siècle	979-10-231-2617-4
Cyril Grange & Jacques Renard · Les enquêtes de démographie historique de Jean-Pierre Bardet	979-10-231-2584-9	II Jean-Marc Moriceau · Les enfants dévorés par les loups dans la France moderne (1590-1820)	979-10-231-2618-1
Jean-Pierre Bardet, Curriculum Vitæ	979-10-231-2585-6	II Alfred Perrenoud · « Tous parents ou presque », endogamie, parenté et alliances dans un village alpin : Sarreyer	979-10-231-2619-8
I Gérard Béaur · Trop de stratégie? Transmission, démographie et migration dans la Normandie rurale du début du XIX ^e siècle (Bayeux, Domfront, Douvres, Livarot)	979-10-231-2586-3	II Jean-Pierre Poussou · L'histoire méconnue d'un couple royal: Louis XVI et Marie-Antoinette	979-10-231-2620-4
I Alain Bideau, Guy Brunet · Les jumeaux: étude historique et démographique à partir d'un exemple régional (XVII ^e -XIX ^e siècles)	979-10-231-2587-0	II Katia de Queiros Mattoso · Familles et systèmes de parenté à Salvador de Bahia (Brésil) au XIX ^e siècle	979-10-231-2621-1
I Dominique Bourel · Johann Peter Süssmilch et la naissance de la démographie en Prusse	979-10-231-2588-7	II Isabelle Robin-Romero, Marion Trevisi · L'assistance aux enfants à Paris, XVI ^e -XVIII ^e siècles	979-10-231-2622-8
I Philippe Cibois · Le nouvel avenir d'un ancien: le graphique triangulaire	979-10-231-2589-4	II Catherine Rollet · Le journal d'un père pendant la Première Guerre mondiale	979-10-231-2623-5
I Pierre Darmon · La catastrophe démographique algérienne de 1866-1868	979-10-231-2590-0	II Alain Tallon · « Père et mère honoreras »: quelques commentaires catholiques du quatrième commandement au XVI ^e siècle	979-10-231-2624-2
I Jean-Pierre Gutton · Matrones, chirurgiens et sages-femmes dans la généralité de Lyon (XVII ^e -XVIII ^e siècle)	979-10-231-2591-7	II Agnès Walch · Ego-documents et réseaux familiaux: l'exemple de la famille Ricard sous le règne de Louis XV	979-10-231-2625-9
I Steve Hackel · Effondrement d'une communauté et reconstitution des familles: l'étude de la mortalité et la fécondité des Indiens de Californie durant la période coloniale	979-10-231-2592-4	III Philip Benedict · Deux regards catholiques sur les premières guerres de religion à Rouen	979-10-231-2626-6
I Césary Kulko · La Famille en Pologne aux XVI ^e -XVIII ^e siècles: Essai de caractérisation des structures démographiques et sociales	979-10-231-2593-1	III Jacques Bottin · Apprendre au large et entre soi: la formation des négociants rouennais autour de 1600	979-10-231-2627-3
I Hervé Le Bras · Morphologie des migrations	979-10-231-2594-8	III Fabrice Boudjaaba · La fieffe normande: cycle de vie et usages d'une spécificité du droit coutumier de la propriété à la fin de l'Ancien Régime	979-10-231-2628-0
I Simon Mercieca · Introduction à la Démographie Historique maltaise: Une vue générale des sources et des documents conservés dans les archives	979-10-231-2595-5	III Denis Crouzet · La question du millénarisme et « l'esprit du capitalisme »	979-10-231-2629-7
I Michel Oris, Olivier Perroux · Les catholiques dans la Rome calviniste. Contribution à l'histoire démographique de Genève (1816-1843)	979-10-231-2596-2	III Anne Fillon · La parole au village ou les apports imprévus d'un manuscrit	979-10-231-2630-3
I Daniel Paul · Mortalité et structure familiale chez les métayers bourbonnais	979-10-231-2597-9	III Alain Gérard · Le philanthrope, la Vendée et la Révolution: Jean-Gabriel Gallot (1744-1794)	979-10-231-2631-0
I Jacques Renard · Approches techniques de la mesure des flux matrimoniaux	979-10-231-2598-6	III Pierre Gouhier · Les « sépultures » des Valois et des Bourbons	979-10-231-2632-7
I David Robichaux · Démographie historique des Indiens du Mexique: défis et promesses de la méthode de reconstitution de familles	979-10-231-2599-3	III Jean-Pierre Kintz · La création du premier hebdomadaire – 1605	979-10-231-2633-4
I Marc Venard · Les délais de baptême dans une paroisse de l'Uzège, au milieu du XVI ^e siècle	979-10-231-2600-6	III François Lebrun · Éducation de prince sous Louis XIV: le Grand dauphin	979-10-231-2634-1
II Scarlett Beauvalet · Les enfants de Port-Royal: le destin des enfants nés et abandonnés à la Maternité de Paris dans la première moitié du XIX ^e siècle	979-10-231-2601-3	III Jean-Paul Le Flem · L'Espagne, les Espagnols et la Bretagne au XVI ^e siècle	979-10-231-2635-8
II Lucien Bély · Une famille comme les autres? Louis XIV et les siens	979-10-231-2602-0	III Francine-Dominique Liechtenhan · Le servage, talon d'Achille de l'autocratie russe? Un sujet à controverser dans les années 1740 à 1760	979-10-231-2636-5
II Yves-Marie Bercé · Réflexions historiques sur les enfants sauvages	979-10-231-2603-7	III Michel Nassiet · Parenté et mentalités d'après les sources criminelles	979-10-231-2637-2
II Alain Blum, Irina Troitskaia, Alexandre Avdeev · Prénommer en Russie orthodoxe – une pratique particulière	979-10-231-2604-4	III Claude Quélet · Une chasse aux faux-sorciers à la fin du règne de Louis XIV	979-10-231-2638-9
II Patrice Bourdelais, Michel Demoner · Familles monoparentales et recomposées: veuvage et remariage au Creusot (1836-1866)	979-10-231-2605-1	III François-Joseph Ruggiu · L'identité bourgeoise en milieu urbain à travers les demandes d'exemptions de la garde à Amiens au XVIII ^e siècle	979-10-231-2639-6
II Serge Chassagne · Une famille de maîtres de forges catholiques de la région lyonnaise: les Prénat (XIX ^e -XX ^e siècle)	979-10-231-2606-8	III David Troyansky · La famille, la retraite et la magistrature française post-révolutionnaire	979-10-231-2640-2
II François Crouzet · La vie familiale des premiers industriels britanniques	979-10-231-2607-5	III Denise Turrel · La naissance de la « rude coutume » du bonnet vert à la fin du XVI ^e siècle	979-10-231-2641-9
II Gérard Dellile · Les filles uniques héritières	979-10-231-2608-2	III Andrzej Wyczański · Le marché des exploitations agricoles ou la mécanique socio-démographique à la campagne aux XVI ^e et XVII ^e siècles: le cas polonais	979-10-231-2642-6
II Dominique Dinet · Familles nombreuses et engagement religieux (XVII ^e -XVIII ^e siècles)	979-10-231-2609-9	III Anne Zink · La valeur du travail sous l'Ancien Régime: Coutumes et pratique	979-10-231-2643-3
II Olivier Faron · Hygiène, santé, mortalité dans les chantiers de jeunesse de la Seconde Guerre mondiale	979-10-231-2610-5	III André Zysberg · Un audit rétrospectif: l'analyse du budget des galères de France entre 1669 et 1716	979-10-231-2644-0
II Antoinette Fauve-Chamoux · Comment, en Europe, transmettre les biens de famille aux enfants?.	979-10-231-2611-2		
II Jean-Marie Gouesse · 1938. L'inceste et la guerre. Mariage entre alliés dans la ligne directe	979-10-231-2612-9		

HISTOIRE DES FAMILLES



CENTRE ROLAND MOUSNIER

collection dirigée par Jean-Pierre Poussou et Jean-Pierre Bardet

DERNIÈRES PARUTIONS

- Ville et violence dans la Grande-Bretagne victorienne (1840-1914)*
Philippe Chassaing
- Le livre maritime au siècle des Lumières. Édition et diffusion des connaissances maritimes (1750-1850)*
Annie Charon, Thierry Claerr & François Moureau (dir.)
Des Français outre-mer
Maria Romo-Navarrete & Sarah Mohamed-Gaillard (dir.)
Ruptures de la fin du XVIII^e siècle. Les villes dans un contexte général de révoltes et révolutions
Jean-Pierre Poussou & Michel Vergé-Franceschi (dir.)
Commerce et prospérité. La France au XVIII^e siècle
Guillaume Daudin
Monarchies, noblesses et diplomaties européennes
Mélanges en l'honneur de Jean-François Labourdette,
Jean-Pierre Poussou, Roger Bauray & M.-Ch. Vignal-Souleyreau (dir.)
Au plus près du secret des cœurs ? Nouvelles lectures historiques des écrits du for privé
Jean-Pierre Bardet & François-Joseph Ruggiu (dir.)
- La Société de construction des Batignolles. Des origines à la Première Guerre mondiale (1846-1914)*
Rang-Ri Park-Barjot
- Transferts de technologies en Méditerranée*
Michèle Merger (dir.)
Industrie et politique en Europe occidentale et aux États-Unis (XIX^e et XX^e siècles)
O. Dard, D. Musiedlak, É. Anceau, J. Garrigues, D. Barjot (dir.)
Maisons parisiennes des Lumières
Youri Carbonnier
Les Idées passent-elles la Manche Savoirs, représentations, pratiques (France-Angleterre, X^e-XX^e siècles)
Jean-Philippe Genet & François-Joseph Ruggiu (dir.)
Les Sociétés urbaines au XVII^e siècle Angleterre, France, Espagne
Jean-Pierre Poussou (dir.)
Noms et destins des Sans Famille
Jean-Pierre Bardet & Guy Brunet (dir.)
Les orphelins de Paris
Enfants et assistance aux XVI-XVIII^e siècles
Isabelle Robin-Romero
L'individu et la famille dans les sociétés urbaines anglaise et française (1720-1780)
François-Joseph Ruggiu

Jean-Pierre Poussou & Isabelle Robin-Romero (dir.)

Histoire des familles, de la démographie et des comportements

en hommage à Jean-Pierre Bardet

Préface de Pierre Chaunu, de l'Institut



Cet ouvrage est publié avec le concours
du Centre Roland Mousnier, de l'École Doctorale
d'Histoire moderne et contemporaine et du Conseil Scientifique
de l'Université Paris-Sorbonne

Les Mélanges offerts à Jean-Pierre Bardet ont été rassemblés
et mis au point par l'équipe suivante d'amis et d'élèves :

Jean-Pierre Poussou, Isabelle Robin-Romero, Cyril Grange,
Olivier Faron, Scarlett Beauvalet, Jacques Renard, Fabrice Boudjabaa,
Marion Trevisi, Thierry Claeys, Philippe Evanno.

Les PUPS, désormais SUP, sont un service général
de la faculté des Lettres de Sorbonne Université.

ISBN de l'édition papier : 978-2-84050-523-5.
Maquette et réalisation : Compo-Méca s.a.r.l. (Mouguerre-64990)
d'après le graphisme de Patrick Van Dieren
© Presses de l'Université Paris-Sorbonne, 2007

Adaptation numérique : Emmanuel Marc DUBOIS (Issigeac)
© Sorbonne Université Presses, 2022

SUP

Maison de la Recherche
Sorbonne Université
28, rue Serpente
75006 Paris
tél. : (33)(0)1 53 10 57 60

sup@sorbonne-universite.fr

sup.sorbonne-universite.fr

TROISIÈME PARTIE

Comportements

LA FAMILLE, LA RETRAITE ET LA MAGISTRATURE
FRANÇAISE POST-RÉVOLUTIONNAIRE¹

David G. Troyansky
Texas Tech University

Dans les années 1990, j'ai eu le plaisir de publier une mise au point de Jean-Pierre Bardet sur les changements de la fécondité survenus au cours de la Révolution française² ; elle prenait appui sur les données calculées par l'INED et sur le travail de l'historien économiste, David Weir. À cette époque, c'était le travail auquel on se référait le plus pour définir la Révolution française comme une révolution contraceptive, et on y trouvait un important rappel sur l'influence qu'avaient eue les événements politiques sur l'histoire des familles et les comportements intimes à l'intérieur de celles-ci. À ce propos, on doit aussi se rappeler de la coopération qui a existé entre Jean-Pierre Bardet et les universitaires nord-américains. En fait, les rapports entre la famille et la Révolution ont été un domaine pour lequel les chercheurs américains ont éprouvé un grand intérêt ; ils se sont penchés tout particulièrement sur les rapports entre la loi et les structures familiales, le divorce et la résolution des conflits, la rhétorique familiale et l'imaginaire culturel³.

Depuis cette époque, la recherche en Démographie historique a continué des deux côtés de l'Atlantique ; ainsi, Paul Spagnoli a étudié, en se basant sur des données de l'INED, le déclin de la mortalité au cours de la période, cependant

- 1 Traduction de J.-P. Poussou. – Je remercie vivement mon collègue Jacques Carré, du département d'anglais, pour l'aide infiniment précieuse qu'il m'a apportée une nouvelle fois, pour résoudre les problèmes de traduction des plus délicats (N. du T.).
- 2 J.-P. Bardet, « Political Revolution and Contraceptive Revolution », dans D.G. Troyansky, A. Cismaru et N. Andrews Jr éd., *The French Revolution in Culture and Society*, Westport (Conn.), Greenwood Press, 1991, p. 175-187.
- 3 J.-F. Traer, *Marriage and the Family in Eighteenth-Century France*, Ithaca, Cornell Univ. Press, 1980 ; M. H. Darrow, *Revolution in the House : Family, Class and Inheritance in Southern France 1775-1825*, Princeton, Princeton Univ. Press, 1989 ; R. Philipps, *Family Breakdown in Late Eighteenth-Century France : Divorces in Rouen 1792-1803*, Oxford, Oxford Univ. Press, 1980 ; L. L. Hunt, *The Family Romance of the French Revolution*, Berkeley, Univ. Of California Press, 1992.

que J.-P. Bardet engageait un débat avec Rudolph Binion sur le déclin de la fécondité. Mais, aujourd'hui, la contribution de plus large envergure des Américains à l'histoire de la famille à l'époque et la Révolution française est celle de Suzanne Desan, qui étudie le mariage, l'enfance, et le statut des femmes⁴. Parmi les domaines auxquels on n'a pas accordé beaucoup d'attention, il y a les relations entre l'histoire de la famille, et les idées de carrière et de retraite, relations qui concernent les changements de rôle de l'État français, ce que j'ai brièvement mentionné dans un chapitre du livre que j'ai édité avec J.P. Bardet⁵. La présente contribution décrit le projet que j'ai de développer ultérieurement ce thème.

1012

La clé du projet est l'idée que la tourmente révolutionnaire et post-révolutionnaire a entraîné un changement dans l'idée de carrière. Certes, la Révolution a interrompu les carrières en cours, mais l'ordre civil qu'elle a créé a aussi établi de nouvelles formes de sécurité dans le secteur public. À cet égard, l'étude de la magistrature est particulièrement instructive, car elle a cessé d'être une propriété patrimoniale pour devenir une profession individuelle. La magistrature d'Ancien Régime était en effet enserrée dans un réseau de propriétés familiales, les magistrats possédant leur office et pouvant arranger leur succession ou la vente de celui-ci lorsqu'ils choisissaient, ensuite, une vieillesse inactive ou semi-inactive. Regardant vers le monde pré-révolutionnaire, les magistrats de l'époque de la Restauration se souvenaient qu'alors collègues et parents persuadaient les juges affaiblis par l'âge de céder leur place, car ils n'avaient aucun intérêt matériel à rester en fonction.

Les penseurs de l'époque de la Révolution dénigraient les pensions de l'Ancien Régime qu'ils considéraient comme liées à la personne et variant en fonction de la corruption, les révolutionnaires travaillèrent à un ensemble varié de dispositions publiques, pour aboutir à une reconnaissance des retraites dans la législation d'août 1790. Le Comité révolutionnaire des pensions de retraite, qui examina les pratiques de l'Ancien Régime pour en mettre au jour les abus et les dépenses excessives, peignit un tableau très dur des frivoles pensions

4 P. G. Spagnoli, «The Unique Decline of Mortality in Revolutionary France», *Journal of Family History*, 22, 4, 1997, p. 425-461 ; l'article de R. Binion apparut pour la première fois sous le titre de : « Marianne au foyer : Révolution politique et transition démographique en France et aux États-Unis », *Population*, 55, 2000, p. 81-104 ; le débat parut dans le numéro suivant, 56, 2000, p. 387-396 ; S. Desan, *The Family on Trial in Revolutionary France*, Berkeley, Univ. of California Press, 2004.

5 J.-P. Bois, Y. Lequin et D. G. Troyansky, « La progressive mutation des structures », dans J.-P. Bardet et J. Dupâquier, *Histoire des populations de l'Europe*, t. II, *La Révolution démographique 1750-1914*, Paris, Fayard, 1998, chap. VI, p. 172-173.

accordées par l'Ancien Régime aux favoris⁶. Au contraire, il proclama le droit à une récompense pour les services rendus à la nation et le droit à une sécurité dans la vieillesse. La mobilisation de masse pour la guerre rendit les soldats dépendants de circonstances difficiles et donna aux retraites militaires une importance beaucoup plus grande qu'auparavant. Les vétérans âgés et les veuves de militaires avaient déjà constitué un problème pour l'Ancien Régime⁷ ; les périodes révolutionnaire et napoléonienne ne firent que l'augmenter, et de plus en plus de gens commencèrent à parler d'un droit social. Cela obligeait à aller au-delà de la notion qu'en avait l'Ancien Régime qui concevait la retraite comme une faveur individuelle ; il fallait également, dans le même esprit, abandonner l'idée que l'office d'État était une propriété.

Les retraites révolutionnaires étaient conçues différemment, comme des récompenses publiques pour des services exceptionnels rendus à la France ; mais le système bureaucratique s'étant installé au sein des ministères, ce qui était à l'origine présenté comme lié à l'exercice d'un service public important et extraordinaire, devint la norme. De nouvelles règles émergèrent plus clairement lorsque les employés de l'État négocièrent le passage d'une société de privilégiés à une nation de citoyens, mais il y eut davantage des expérimentations qu'un véritable changement car aucun régime ne dura longtemps. Plusieurs études récentes ont montré comment les Français avaient bâti sur les fondations révolutionnaires et comment l'on fit carrière à l'intérieur des administrations de l'État. Isser Woloch a retracé le développement d'un ordre civique concernant les élections, l'école et la justice jusqu'aux années 1820 : les gens apprirent les nouvelles règles du jeu en participant⁸. William Reddy a choisi une autre approche en décrivant l'extension des notions d'honneur, celui-ci incluant à la fois l'honneur familial et les récompenses honorifiques pour les fonctionnaires, en étudiant le Ministère de l'Intérieur⁹. L'étude par Catherine Kawa des bureaucrates de l'époque révolutionnaire a exploré l'introduction du statut de fonctionnaire, et examiné à la fois des carrières accomplies et les retraites¹⁰.

6 T. J. A. Le Goff, « Essai sur les pensions royales », dans M. Acerra et al. éd., *État, marine, société : Mélanges en l'honneur de Jean Meyer*, Paris, PUPS, 1995.

7 J.-P. Bois, *Les Anciens soldats dans la société française au XVIII^e siècle*, Paris, Economica, 1990.

8 I. Woloch, *The New Regime : Transformations of the French Civic Order 1789-1820*, New York, Norton, 1994.

9 W. Reddy, *The invisible Code : Honor and Sentiment in Postrevolutionary France 1814-1848*, Berkeley, Univ. of California Press, 1997.

10 C. Kawa, *Les Ronds-de-cuir en révolution : les employés du ministère de l'Intérieur sous la Première République (1792-1800)*, Paris, CTHS, 1997.

Les Révolutionnaires ont-ils opéré une rupture fondamentale ? C'est à l'évidence ce que pensaient les avocats de la sécurité sociale moderne. Aux XIX^e et XX^e siècles, ceux qui voulaient développer les retraites et mettre en place la sécurité sociale, parlaient d'une promesse qu'avait faite la Révolution, mais qui n'avait jamais été tenue. Pourtant, des universitaires comme Guy Thuillier et Vida Azimi dénie la nouveauté des retraites révolutionnaires. Azimi développe l'idée de Tocqueville que les inventions révolutionnaires reposaient en fait sur le travail de dix générations. Pour elle, les dossiers du personnel montrent qu'une sorte de droit était en train d'émerger, avant 1789, à partir des pratiques individuelles des ministres. Elle emprunte au sociologue Georges Gurvitch l'idée d'un « droit intuitif » qui existait avant d'être solennisé par la loi¹¹. Elle montre donc que la législation révolutionnaire a davantage réformé et nationalisé qu'elle n'a innové. G. Thuillier et V. Azimi ont souligné à quel point la bureaucratie des fermiers généraux était innovante. À bien des égards, ces fermiers généraux peuvent être considérés comme la quintessence des caractéristiques de l'Ancien Régime ; ils incarnaient la nature privée de l'État, et ont pu aisément être dépeints sous la Révolution comme représentant la corruption même de l'Ancien Régime. Et pourtant les fermiers généraux agissent comme des « fonctionnaires » novateurs dans la réforme de la monarchie, et tous ceux qui parlent de la réforme des retraites ne peuvent que se référer à leur expérience. Dès 1768, une retenue sur les salaires fut mise en pratique pour plus de 20.000 de leurs employés. Comme G. Thuillier le souligne, « on est vraiment là aux origines en France du système de Sécurité Sociale »¹².

Cet exemple nous amène à modifier nos vues quant à l'innovation révolutionnaire, mais, sur le long terme, il est sans doute juste de penser que l'histoire des pensions en France est celle d'une transition de la culture du début de l'époque moderne, reposant sur la faveur royale et la vénalité des offices, au monde moderne du droit social et de la citoyenneté. La Révolution française interdit formellement la vénalité et essaya d'éliminer les pensions coûteuses, mais elle créa un nouvel ordre civique qui faisait du service public une carrière et des pensions le support de la retraite. Lorsque les institutions du pays atteignirent une plus grande maturité sous Napoléon I^{er}, il devint clair que seuls les fonctionnaires, et non pas les pauvres en général, bénéficieraient de

11 V. Azimi, « Les pensions de retraite sous l'Ancien Régime », dans *Mémoires de la Société pour l'Histoire du Droit et des Institutions des anciens pays bourguignons, comtois et romands*, fasc. 43, 1986, p. 77-103. – Gurvitch lie l'idée de « droit intuitif » à une bourgeoisie proto-révolutionnaire dans son *Traité de sociologie*, Paris, PUF, 1968, t. II, chap. VI, p. 202.

12 G. Thuillier, *Les Pensions de retraite des fonctionnaires au XIX^e siècle*, Paris, Comité d'Histoire de la Sécurité Sociale, 1994, p. 3.

manière systématique des pensions de l'État. Un décret de 1806 créa un nouveau système, avec prélèvement sur les salaires, pour créer un fonds de pensions. Mais l'idée jacobine d'un droit social à l'aide de l'État continua à jouer un rôle. Les discussions politiques et administratives sur la politique des pensions au sein du Ministère de la Justice prirent en compte le précédent révolutionnaire : elles se référèrent à la législation de 1790 et de 1791 considérée comme fondamentale. On trouve une marque très claire de cette évolution dans le manuscrit : *Notes sur les bases à suivre pour la liquidation des pensions données au commencement de l'an 12 par les Bureaux du Conseiller d'État Directeur Général de la Liquidation*, texte qui commence par les lois de 1790 et 1791¹³.

Le 13 septembre 1806, un décret définit la procédure à suivre pour mettre sur pied le fonds des pensions, mais il ne mettait pas fin aux systèmes qui avaient été mis en place à l'intérieur des différents ministères, avec retenue sur les salaires. Chaque postulant à une pension devait faire parvenir sa demande et les pièces justificatives à la direction de son administration qui les transmettait ensuite au ministère de son département ; chaque ministre tiendrait un registre des demandes, sur lequel elles seraient portées par date et par numéro d'ordre. Il faudrait avoir trente années de service et avoir atteint 60 ans ; la pension correspondrait à 1/6^e du salaire pendant les quatre dernières années de service. Chaque année supplémentaire au-delà de 30 ans de service, donnerait droit à 1/30^e des 5/6^e restants. Le décret limita également les montants à percevoir : les pensions ne devraient pas excéder les deux tiers du salaire, et en aucun cas dépasser 6 000 francs.

Revenant sur cette réalisation, Napoléon lui-même souligna l'importance de ces pensions de retraite pour les fonctionnaires : « L'avenir de chacun ne sera plus un objet de sollicitation, une faveur ; ce sera un droit, une vraie propriété ; ce qui lui aura été retenu sera versé à la caisse d'amortissement, chargée de la faire valoir ; ce sera son propre bien, qu'il suivra des yeux et qu'il retirera sans contestation lors de sa retraite »¹⁴.

De tels comptes de retraite datent du 23 avril 1800 aux Affaires étrangères, de 1804 pour les ingénieurs des Ponts et Chaussées, d'avril 1810 pour les employés des haras, du 18 novembre 1810 pour les ingénieurs des Mines, du 23 octobre 1808 pour les employés de la préfecture de Police. Un fonds commun de pension pour l'ensemble des fonctionnaires, basé sur un prélèvement sur les salaires de

13 Arch. Nat., BB²⁵ 27.

14 E. A. D. Las Cases, *Mémorial de Sainte-Hélène*, Paris, 1823-1824, cité dans J. Tulard dir., *Dictionnaire Napoléon*, Paris, Fayard, 1987, p. 1455.

2 %, fut proposé au Conseil d'État le 5 mars 1811. La sécurité individuelle avait pour but de contribuer à la cohérence institutionnelle et à la loyauté.

1016

Le régime napoléonien prévoyait des situations dans lesquelles des magistrats âgés ne seraient pas capables de continuer leurs activités. C'est pourquoi le décret du 2 octobre 1807 décida que les magistrats souffrant de cécité, de surdité ou d'autres infirmités sérieuses auraient le droit de prendre leur retraite¹⁵. Si certains de ceux qui se trouvaient dans ce cas ne faisaient pas cette demande, les présidents des tribunaux ou les procureurs auraient à informer le Ministre de la Justice qui demanderait au magistrat en question de lui faire part de ses observations ; ensuite, le Ministre ferait rapport à l'Empereur. Ce décret fut rédigé d'une manière positive, ne serait-ce que par son titre : *Droit concernant les officiers de justice auxquels des infirmités donnent droit à une pension de retraite*. Les retraités avaient ainsi un droit positif. Même lorsque, dans les années 1820, les législateurs critiquèrent ce décret, ils ne manquèrent pas d'apprécier le fait qu'il était conforme au droit et à l'honneur ; les débats concernèrent souvent l'indépendance des magistrats. La principale législation concernant leur retraite intervint en 1814 et 1815, sous les Bourbons lorsque, au début de la Restauration, la Charte constitutionnelle restaura le principe de l'inamovibilité des magistrats. Dans les débats sur les pensions, les législateurs évoquèrent les besoins des familles. Ainsi, Dumolard lia l'existence d'un office à vie et des besoins des familles : « les changements, les retraites et l'ordre fatal de la nature auraient amené d'eux-mêmes les épurations désirables. Les plus estimables familles auraient vu pour leurs enfants, dans cette noble carrière, un état assuré, et le peuple aurait repris l'habitude de les seconder de sa confiance et de son respect »¹⁶. Certes, le système des pensions représentait une sécurité pour la vieillesse, mais les législateurs de la Restauration désiraient autre chose : le maintien d'une sécurité familiale pour une partie de l'élite française traditionnelle.

Les Ordonnances royales du 23 septembre 1814 et du 9 janvier 1815 établirent un programme de pensions pour les juges et autres employés de la Chancellerie qui avaient 60 ans, et qui avaient travaillé plus de trente ans, ou étaient devenus inaptes ou infirmes après dix ans de service¹⁷. Le Ministre de la Justice reçut les demandes de ceux qui souhaitaient cette retraite ; elles décrivent souvent avec beaucoup de détails la poursuite des carrières durant une période orageuse de

15 *Bull. des Lois*, 4^e série, t. VII, n° 165, p. 311-312.

16 *Archives parlementaires*, éd. J. Mavidal et E. Laurent, 2^e série, t. XII, 31 mars-1^{er} octobre 1814, Paris, 1868, p. 491.

17 *Bull. des lois*, 5^e série, t. II, 1814, n° 40, p. 225-229 ; *Id.*, 5^e série, t. 3, 1815, n° 70, p. 1-13.

l'histoire, ainsi que la situation des familles. Les lettres et les documents à l'appui se trouvent dans les dossiers de carrières, actuellement conservés aux Archives Nationales (série BB²⁵) ; c'est une très riche source pour connaître à la fois des familles relativement privilégiées et le développement du droit à la retraite.

J'ai utilisé cette documentation dans la réalisation de mon projet d'une histoire des retraites allant des idées de droit social et d'équité à l'espoir et à la jouissance d'un statut et d'une phase de la vie relativement nouveaux. Les limites chronologiques de cette recherche sont définies en partie par l'existence de documents, et en partie par les préoccupations historiographiques. Les recherches consacrées à l'Ancien Régime ont révélé l'émergence, dans la seconde moitié du XVIII^e siècle, d'une image nouvelle et sympathique des vieillards, cependant que la législation et la rhétorique de la France révolutionnaire avaient défendu l'idée de droits plus démocratiques pour les personnes âgées, y compris la possibilité de prendre leur retraite¹⁸. Au début du XIX^e siècle, cependant, la vieillesse et la retraite n'étaient pas une priorité des politiques publiques, alors qu'au contraire l'historiographie récente de la retraite a mis l'accent sur le rôle essentiel à cet égard de la fin du XIX^e et du début du XX^e siècle¹⁹.

Si la retraite n'a pas été une grande préoccupation pour l'ensemble des Français jusqu'à la fin du XIX^e siècle, ce ne fut pas le cas pour ceux qui servaient l'État. S'appuyant sur ce qui s'était passé à la fin de l'Ancien Régime et durant la Révolution, les fonctionnaires et les employés des divers services publics, firent pression à plusieurs reprises durant la première moitié du XIX^e siècle pour obtenir des pensions de retraite, et ils y arrivèrent. Ces différents fonds de pension furent réunis dans un système unique au cours des années 1850. Des documents existent pour les différents ministères et administrations, mais les juges et les autres employés du Ministère de la Justice se montrèrent particulièrement portés aussi bien à débattre de la justice distributive et du droit social à pension qu'à exposer et discuter leurs propres histoires de vie. Le catalogue de la série BB²⁵ a été réalisé de telle manière qu'on peut, en l'utilisant, constituer un échantillon de dossiers de carrière pour ceux qui ont demandé à prendre leur retraite entre 1814 et 1852²⁰.

18 D. G. Troyansky, *Old Age in the Old Regime : Image and Experience in Eighteenth-Century France*, Ithaca, Cornell Univ. Press, 1989.

19 G. Pollet et B. Dumons, *L'État et les retraites : genèse d'une politique*, Paris, Belin, 1994 ; E. Feller, *Viellissement et société dans la France du premier XX^e siècle, 1905-1953*, thèse multigr., Université Denis Diderot (Paris VII), 1997.

20 A. Poinot, *Inventaire des dossiers de pension des magistrats et des employés du Ministère de la Justice*, ouvr. multigr., Archives Nationales, Salle des Inventaires.

Pour écrire la présente contribution, j'ai pris les 252 premiers dossiers et j'ai examiné de quelle manière la famille est évoquée, à la fois par celui qui demande une pension de retraite, par ceux qui reçoivent cette demande, et par les officiers locaux qui ont à fournir un commentaire à ce sujet. Sur cet ensemble, 175 dossiers parlent de la famille, depuis les pertes de celle-ci pendant la Révolution jusqu'au service traditionnel de l'État par la famille considérée et à la loyauté envers les Bourbons. Ces sources combinent le concept noble du lignage –qu'il s'agisse de la description du service traditionnel dans le passé ou des espoirs de remplacement par un fils, un neveu ou un gendre – avec des appels à l'humanité et à la sympathie. Les difficultés familiales incluent la maladie, la pauvreté, la mort, la compromission politique indirecte, la nécessité de donner une éducation aux enfants, et enfin le désir d'éviter la honte de la dépendance à l'égard d'autrui. Les thèmes qui reviennent le plus sont les suivants :

1018

- pertes révolutionnaires ou rôle à cette époque : 54 ;
- pauvreté de la famille : 49 ;
- appel à la famille royale et à sa sollicitude paternelle : 42 ;
- tradition de service de la famille : 40 ;
- dépendance : 3 ;
- maladie dans la famille : 38 ;
- éducation des enfants : 31 ;
- honneur de la famille : 25 ;
- sacrifice de la famille au service de l'État : 18 ;
- frais de déménagement : 16 ;
- célibat au cours de la carrière précédente : 6 ;
- appel à la famille du ministre ou au paternalisme : 5.

Les Ordonnances royales et la bureaucratie en train de se développer se fondaient sur l'âge, le service accompli, les infirmités et le besoin. Très clairement, ceux qui demandaient une pension avaient d'autres idées en tête. Les besoins étaient justifiés par le contexte politique, les événements météorologiques, les pertes économiques, les traditions familiales et ces valeurs intangibles qu'étaient l'honneur et la dignité.

Un des éléments les plus remarquables de ces dossiers, c'est le fait qu'ils juxtaposent les événements publics et les histoires familiales. Pour plusieurs de ceux qui firent la demande, survivants de l'Ancien Régime, leur famille avait une tradition de service, du roi ou de l'État. Les chartes, qui servaient dans le passé à justifier le statut nobiliaire de la famille étaient maintenant utilisées pour démontrer le travail accompli pour le service public, la nation ou le roi. La nature de la pension a été transformée d'une récompense qui pouvait survenir en une

récompense se situant à la fin d'une carrière de labeur, mais la continuité de la famille continuait à être évoquée. Les procès et tribulations révolutionnaires étaient racontés de manière dramatique, afin de gagner la sympathie.

Ces récits devenaient particulièrement dramatiques lorsqu'ils évoquaient la descendance de la famille. Dans de nombreux cas, ces magistrats racontaient des histoires qui commençaient en présentant leurs situations comme des propriétés matrimoniales et un héritage culturel. Certains en venaient à une réflexion sur les engagements financiers de la famille entraînés par les besoins de leur parenté ; ils mettaient ainsi en valeur le danger que représentait la compromission politique indirecte par association avec un frère, un père ou un fils. Eventuellement, ces lettres mettaient l'accent sur les besoins de la famille : on va alors de la simple pauvreté aux besoins financiers suscités par l'éducation des enfants, le soutien de parents âgés ou le paiement de dettes.

Un thème commun est que la richesse de la famille a été détruite par les révolutionnaires : « Sans ressource, sans fortune, car les biens de sa famille ont été aliénés par l'effet des lois révolutionnaires »²¹ ;... « Tous ses biens ont été vendus par suite de son émigration, il a perdu toute sa fortune dans laquelle la miennne était comprise »²² ;... Une veuve s'inquiète pour sa fille malade : « notre maison fut livrée aux pillages... n'ayant aucune ressource pour donner une existence à ma malheureuse fille que les frayeurs qu'elle a éprouvées dans son enfance par le fait de la révolution lui ont fait perdre la santé »²³ ;... Un fils est mutilé : « mon fils aîné, âgé de 23 ans, revenu estropié de la Grande Armée... accablé de chagrin de se voir sans place et son malheureux père aussi, et n'ayant rien pour exister, il s'est jeté à l'eau »²⁴...

Un magistrat se plaint de la perte de l'office qu'il considérait comme un bien de famille : « La perte de la place de Receveur du Grand Chapitre de la Cathédrale de Strasbourg qui, depuis au delà de cent ans, était comme un fief dans ma famille, que j'occupais à l'époque de la révolution, n'était que le commencement de mes malheurs... »²⁵. Un autre rappelle combien les espérances de sa famille ont été bouleversées :... « dans une situation si différente de celle où j'ai été élevé... la médiocrité de ma fortune m'a même obligé de me retirer à la campagne, dont le

21 Alexandre Berrutti, juge à San Remo (1814), BB²⁵ 30, dossier 4.

22 Adélaïde-Victoire-Denis Leblanc de Chatauillard, veuve de Chaillon de Joinville, conseiller d'État (1814), BB²⁵ 31, dossier 62.

23 Veuve Rey, ancien directeur de la régie Générale de Brignolles, BB²⁵ 31, dossier 61.

24 Berthollet, huissier au Conseil d'État (1814), BB²⁵ 34, dossier 162.

25 François Corhumel, substitut à Sélestat (1814), BB²⁵ 32, dossier 70.

genre de vie convient peu à un homme vieilli dans des fonctions de magistrature »²⁶. D'autres soulignent le choc éprouvé à voir des membres de leur famille victimes de la Révolution : « il a vu périr sur l'échafaud révolutionnaire deux proches parents de son nom... »²⁷. Pour d'autres encore, la Révolution les a privés à tout jamais de leur santé : « Aujourd'hui, il est presque en enfance... infirme depuis cinq ans des suites d'une paralysie complète... victime des révolutionnaires de 1793... »²⁸.

1020

Certains magistrats décrivent le fardeau qu'a représenté le soutien de leurs enfants, ce qui peut inclure les émigrés : « les derniers débris de sa fortune ont été employés à soutenir son fils dans l'Émigration »²⁹. Parfois, il s'agit de la lourde charge que constitue une famille nombreuse : « je suis de plus père de famille avec femme et neuf enfants vivants dont six mâles ; notre sage gouvernement, qui ne peut qu'encourager la population par tous les moyens possibles, verra en moi un de ses plus zélés soutiens »³⁰. La perte d'un membre proche de la famille est vue comme celle d'un support crucial pour la vieillesse : « Jugez, Monseigneur, de ma position : combien elle est cruelle pour un vieillard qui marche au tombeau accablé d'infirmités ! ma fille était tout mon espoir ; elle était l'unique consolation de mon infortune »³¹. Les dépenses entraînées par la carrière – et notamment la nécessité de déplacer sa famille – ne sont pas oubliées : « il a dépensé en frais de six voyages d'ici [Paris] à Hambourg et de Hambourg à ici pour lui et pour sa famille environ 9 000 F »³².

La honte éprouvée devant la famille et la société est invoquée : « Si j'avais réellement demandé [à des Anglais] du service dans le nouvel ordre des choses, aurais-je osé me présenter en France à ma famille, à mes concitoyens, à mon gouvernement ? »³³. Ou encore : « Sans fortune et sans retraite, les personnes qui ne m'ont pas suivi dans ma longue carrière, pensent douteusement de la manière dont je me suis conduit : moi-même je suis confus de ma position et ne sais l'expliquer. Le dernier commis de la moindre administration est mieux traité que moi »³⁴.

26 Jacques-François Le Bois des Guays, ancien procureur-général de la Cour criminelle de l'Yonne (1811), BB²⁵ 33, dossier 131.

27 Joseph-Henry Combettes de la Fajole, juge suppléant à Villefranche (1815), BB²⁵ 35, dossier 242.

28 Marie-Joseph Milscent, président à la Cour d'Angers (1815), BB²⁵ 35, dossier 255.

29 Jean-Baptiste d'Augier, Conseiller d'État (1825), BB²⁵ 32, dossier 72.

30 Jean-Baptiste Goulard, juge de paix à Baumont (1814), BB²⁵ 33, dossier 142.

31 Jérôme-René Landreau, conseiller à Poitiers (1812), BB²⁵ 34, dossier 181.

32 Jean-Jacques Gros, conseiller à la Cour Prévôtale d'Hambourg (1815), BB²⁵ 35, dossier 222.

33 Louis-René Crespin, procureur-général à l'île de France (1814), BB²⁵ 30, dossier 7.

34 Antoine Bessejon de la Chassagne, Procureur du gouvernement à Pignerol (1815), BB²⁵ 35, dossier 206.

Notre tâche n'est pas d'examiner la validité de ces réclamations, mais de comprendre leur nature. Jusqu'à ce que le système bureaucratique ait été bien organisé, les postulants revivaient leur vie antérieure en parlant avec emphase des thèmes dont ils pensaient qu'ils permettraient à leur demande de recevoir un accueil favorable et qui les aidait à donner un sens au monde dans lequel ils vivaient. Il travaillaient à situer leur fin de carrière dans une perspective qui lui donnerait tout son sens.

Par la suite, les survivants de l'Ancien Régime disparurent. Les Bourbons furent renversés, et une armée de leurs ennemis (ou des gens auxquels ils avaient refusé de donner satisfaction) recommença à écrire en 1830. Ainsi, le fils de Jean-Nicolas Méaule se lamenta du fait que son père, ancien conventionnel exilé en 1816, n'avait pu vivre assez pour voir les récents événements³⁵. Mais, parmi ceux qui avaient été révolutionnaires, certains n'avaient pas été obligés d'attendre 1830 pour obtenir des récompenses. Effectivement, ceux qui, quoique partisans des Bourbons, ne réussissaient pas à obtenir des pensions, furent scandalisés par la réussite de non-émigrés et même de Révolutionnaires – non régicides, il est vrai – sous la Restauration³⁶. Lentement mais sûrement un mécanisme bureaucratique était en train de se mettre en place, et les comptes de retraite affluaient.

Plusieurs juges s'étaient mariés deux ou trois fois : quoique relativement vieux, ils avaient encore de jeunes enfants. Le coût de leur éducation était naturellement un argument qu'ils invoquaient pour justifier leur demande d'aide. Le service militaire de leurs enfants était un autre argument. Un autre invoquait la perte de trois fils ou petit-fils morts en Russie³⁷. Le prêtre qui ne s'était pas marié durant la Révolution et qui n'avait donc pas de famille pour le soutenir, faisait de son célibat une vertu³⁸ ; un autre qui, lui, s'était marié, avait besoin d'aide pour subvenir aux dépenses de sa famille³⁹.

Les Révolutionnaires et leurs frères déniaient l'importance d'une sorte de fraternité révolutionnaire : « je suis informé qu'on me fait un crime auprès de votre Excellence d'avoir eu pour frère un membre du trop fameux tribunal révolutionnaire de Paris »⁴⁰. Ils refusaient d'être qualifiés de révolutionnaires

35 Procureur Impérial à Gand (1814), BB²⁵ 30, dossier 11.

36 Paul-Nicolas Stourm, Procureur-général à Trèves (1814), BB²⁵ 31, dossier 54.

37 Méaule, BB 25-30, dossier 11 ; Eléonore Plessis, vice-président à Metz (1814), BB²⁵ 33, dossier X149 ; Claude-Joseph Gros, procureur-général à Besançon (1814), BB²⁵ 31, dossier 171.

38 Guillaume Joseph Liévin Durant, juge de première instance à Neufchâtel, BB²⁵ 38.

39 Marc-Antoine Guilleman, juge à Dunkerque (1814), BB²⁵ 33, dossier 108.

40 Scellier, BB²⁵ 28.

radicaux. Certes, écrit l'un d'entre eux, j'étais à la Convention mais « quoiqu'à une époque désastreuse, j'eusse épuisé tous les moyens que les circonstances m'ont suggérés pour sauver les jours du Roi Louis XVI, quoique mon vote eut été compté au nombre de ceux émis en faveur de cet infortuné monarque, les dispositions de l'article 7 de la loi du 12 janvier 1816 m'ont été appliquées »⁴¹. Et cet autre : « j'ai été membre du Comité de Salut Public, mais j'ai présidé la Convention le 9 thermidor, et j'ai bien servi la famille royale »⁴².

1022

Dans un projet plus large d'étude de ces sources, j'analyse ces demandes de pensions comme des récits de vie, même s'ils sont fortement orientés par leurs motivations. Nous y trouvons un mélange d'autobiographie, d'histoire familiale, d'histoire nationale, d'honneur, de disgrâce et de gestion des calamités. Les hommes ont tendance, plus que les femmes, qui s'efforcent davantage de se limiter aux faits, à se livrer à une auto-dramatisation⁴³. Il est cependant intéressant de constater que deux de ces femmes se réfèrent à leur propre carrière, en créant des sujets de dramatisation indépendants de ceux de leurs maris⁴⁴.

Les législateurs, les administrateurs et les employés de l'État ont bâti leurs idées sur celles des Lumières de la Révolution, de l'Empire et de la Restauration. Nous parlons de l'impact révolutionnaire sur les familles, mais nous devons aussi nous rappeler que la succession des événements, des demi-tours, des tragédies personnelles, des gains et des pertes, ainsi que la douleur, poussait les gens à s'efforcer de donner un sens à leur vie, et aussi à leur image publique, ou à celle qu'en avaient les autres et les membres de leur famille.

Il y avait certes des différences politiques, il y avait eu des purges, des retraites forcées et d'autres volontaires, mais l'expérience de la Révolution –aussi bien les bénéfices que les catastrophes – avaient amené les gens à chercher la sécurité pour eux comme pour leurs familles. En utilisant leurs souvenirs de loyautés et de trahisures anciennes, leurs histoires familiales, la rhétorique révolutionnaire sur les obligations sociales et l'équité, mais aussi en humanisant la famille royale en tant que famille, les fonctionnaires élaboraient les origines culturelles de ce qui serait appelé plus tard l'État-providence.

41 Joseph-Clément Poullain de Grandprey, président à Trèves (1814), BB²⁵ 30, dossier 26.

42 Jacques-Alexis Thuriot, avocat général à la Cour de Cassation (1815), BB²⁵ 36, dossier 270.

43 D. G. Troyansky, « I was Wife and Mother : French Widows Present Themselves to the Ministry of Justice in the Early Nineteenth Century », *Journal of Family History*, 25, 2, 2000, p. 202-210.

44 Marie-Pauline-Domitille Poulliade, veuve de Jacques-Jean-Baptiste de Laistre, juge à Turin (1815), BB²⁵ 36, dossier 263; Claudine Perrin, veuve d'Esprit-Joseph-François Mottet, juge à Privas (1815), BB²⁵ 36, dossier 267.

TABLE DES MATIÈRES

Pour Jean-Pierre Bardet Pierre Chaunu	7
Jean-Pierre Bardet et l'administration de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Christian Philip	11
Notre collègue et ami : Jean-Pierre Bardet Jean-Pierre Poussou	13
Jean-Pierre Bardet, directeur de thèse Fabrice Boudjaaba & Marion Trevisi	19
Les enquêtes de Démographie historique de Jean-Pierre Bardet Cyril Grange & Jacques Renard	23
Curriculum vitae.....	29
Bibliographie succincte.....	31

PREMIÈRE PARTIE

DÉMOGRAPHIE ET DÉMOGRAPHIE HISTORIQUE

Trop de stratégie ? Transmission, démographie et migration dans la Normandie rurale du début du XIX ^e siècle (Bayeux, Domfront, Douvres, Livarot) Gérard Béaur	37
Les jumeaux : étude historique et démographique à partir d'un exemple régional (XVII ^e -XIX ^e siècles) Alain Bideau, Guy Brunet	55
Johann Peter Süssmilch et la naissance de la démographie en Prusse Dominique Bourel	67
Le nouvel avenir d'un ancien : le graphique triangulaire Philippe Cibois	73
Une crise démographique en Algérie au XIX ^e siècle Pierre Darmon	83
Matrones, chirurgiens et sages-femmes en lyonnais aux XVII ^e et XVIII ^e siècles Jean-Pierre Gutton	105

	Fécondité et mortalité des Indiens de Californie Steve Hackel.....	121
	La Famille en Pologne aux XVI ^e -XVIII ^e siècles. Essai de caractérisation des structures démographiques et sociales Césary Kuklo.....	137
	Morphologie des migrations au XX ^e siècle Hervé Le Bras.....	159
	Introduction à la Démographie Historique maltaise. Une vue générale des sources et des documents conservés dans les archives Simon Merciecca.....	183
	La minorité catholique dans la Rome protestante. Contribution à l'histoire démographique de Genève dans la première moitié du XIX ^e siècle Michel Oris & Olivier Perroux.....	201
1072	Impact de la mortalité sur la structure familiale. Exemple du sud de l'allier au XIX ^e siècle Daniel Paul.....	227
	La mesure de la mobilité géographique Jacques Renard.....	241
	La reconstitution des familles en Amérique latine David Robichaux.....	259
	Les délais de baptême dans une paroisse de l'Uzège au XVIII ^e siècle Marc Venard.....	279

DEUXIÈME PARTIE
FAMILLES, ENFANTS ET SOCIÉTÉ

	Les enfants de Port-Royal : le destin des enfants nés et abandonnés à la Maternité de Paris dans la première moitié du XIX ^e siècle Scarlett Beauvalet-Boutouyrie.....	291
	Une famille comme les autres ? Louis XIV et les siens Lucien Bély.....	309
	Les premiers enfants sauvages Yves-Marie Bercé.....	325
	La prénomination en Russie au XVIII ^e siècle Alain Blum, Irina Troitskaia & Alexandre Avdeev.....	337

Familles monoparentales et recomposées : veuvage et remariage au Creusot (1836-1866) Patrice Bourdelais & Michel Demonet	359
Une famille de maîtres de forges catholiques de la région lyonnaise : les Prénat (XIX ^e -XX ^e siècle) Serge Chassagne	369
La vie familiale des premiers industriels britanniques François Crouzet	385
Les filles uniques héritières Gérard Delille	405
Familles nombreuses et engagement religieux (XVII ^e -XVIII ^e siècles) Dominique Dinot	421
Hygiène, santé, mortalité dans les chantiers de jeunesse de la Seconde guerre mondiale Olivier Faron	433
Comment, en Europe, transmettre les biens de famille aux enfants ? Antoinette Fauve-Chamoux	445
1938. L'inceste et la guerre. Mariage entre alliés dans la ligne directe Jean-Marie Gouesse	457
La mobilisation symbolique de la parenté à travers le témoignage au mariage civil : Samois-sur-Seine (Seine-et-Marne) au XIX ^e siècle Vincent Gourdon	469
La photo de l'éclipse de 1912 – Itinéraires croisés de trois familles de la bourgeoisie juive parisienne : les Hadamard, les Bruhl et les Zadoc-Kahn Cyril Grange	497
L'hérédité dans les familles parlementaires comtoises, XVI ^e -XVII ^e siècles, et les baux à <i>custodi nos</i> , XVIII ^e siècle Maurice Gresset	543
L'école de l'Hôpital des Enfants malades sous la Monarchie de Juillet Muriel Jeorger	555
Écritures privées et démographie chez les marchands et notaires de Florence et Bologne, XV ^e siècle Christiane Klapisch-Zuber	569
Les enfants dévorés par les loups dans la France moderne (1590-1820) Jean-Marc Moriceau	585

« Tous parents ou presque », endogamie, parenté et alliances dans un village alpin : Sarreyer Alfred Perrenoud.....	595
L'histoire méconnue d'un couple royal Louis XVI et Marie-Antoinette Jean-Pierre Poussou.....	617
Familles et systèmes de parenté à Salvador de Bahia au XIX ^e siècle Katia de Queiros Mattoso.....	639
L'assistance aux enfants à Paris, XVI ^e -XVIII ^e siècles Isabelle Robin-Romero	651
Marion Trevisi	651
Le journal d'un père pendant la première guerre mondiale Catherine Rollet.....	683
« Père et mère honoreras » : quelques commentaires catholiques du quatrième commandement au XVI ^e siècle Alain Tallon.....	699
Ego-documents et réseaux familiaux : l'exemple de la famille Ricard sous le règne de Louis XV Agnès Walch.....	713

TROISIÈME PARTIE COMPORTEMENTS

Deux regards catholiques sur les premières guerres de religion à Rouen Philip Benedict.....	729
Apprendre au large et entre soi : la formation des négociants rouennais autour de 1600 Jacques Bottin	741
La fieffe normande : cycle de vie et usages d'une spécificité du droit coutumier de la propriété à la fin de l'Ancien Régime Fabrice Boudjaaba.....	757
La question du millénarisme et « l'esprit du capitalisme » Denis Crouzet	777
La parole au villageois les apports imprévus d'un manuscrit Anne Fillon.....	807
Le philanthrope, la Vendée et la Révolution : Jean-Gabriel Gallot (1744-1794) Alain Gérard	815

Les sépultures des Valois et des Bourbons Pierre Gouhier	841
La création du premier hebdomadaire – 1605 Jean-Pierre Kintz	857
Éducation de prince sous Louis XIV le Grand dauphin François Lebrun	871
L'Espagne, les Espagnols et la Bretagne au XVI ^e siècle Jean-Paul Le Flem	879
Le servage, talon d'Achille de l'autocratie russe ? Un sujet à controverse dans les années 1740 à 1760 Francine-Dominique Liechtenhan	885
Parenté et mentalités d'après les sources criminelles Michel Nassiet	905
Une chasse aux faux-sorciers à la fin du règne de Louis XIV Claude Quétel	927
L'identité bourgeoise en milieu urbain à travers les demandes d'exemptions de la garde à Amiens au XVIII ^e siècle François-Joseph Ruggiu	985
La famille, la retraite et la magistrature française post-révolutionnaire David G. Troyansky	1011
La naissance de la « rude coutume » du bonnet vert à la fin du XVI ^e siècle Denise Turrel	1023
Le marché des exploitations agricoles ou la mécanique socio-démographique à la campagne aux XVI ^e et XVII ^e siècles : le cas polonais Andrzej Wyczanski	1037
La valeur du travail sous l'Ancien Régime. Coutumes et pratique Anne Zink	1043
Un audit rétrospectif : l'analyse du budget des galères de France entre 1669 et 1716 André Zysberg	1063
Table des matières	1071

